CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E171020** **VALABLE JUSQU'AU** **10/04/2027**

ÉDITÉ LE 30/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/01/2009

Forme juridique : SAS

Capital : 9 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 510049539

Siret : 510 049 539 00057

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 7175968

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 0008214

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 0008214

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : EFFIRA

3 RUE ECOPOLE
31270 VILLENEUVE TOLOSANE

Téléphone : 05 32 10 80 29 **Fax :**

Portable : 06 59 16 34 33

Responsabilité légale :
ANAA CORP (984 225 359) / MAZZONETTO NICOLAS SEBASTIEN
PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : secretariat@effira.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 418 508 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	17	11/04/2023
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	17	11/04/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	17	11/04/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/03/2026 10:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E171020** **VALABLE JUSQU'AU** **10/04/2027**

ÉDITÉ LE **30/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/01/2009
Forme juridique : SAS

Capital : 9 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 510049539

Siret : **510 049 539 00057**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 7175968

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 0008214

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 0008214

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **EFFIRA**

3 RUE ECOPOLE
31270 VILLENEUVE TOLOSANE

Téléphone : 05 32 10 80 29 **Fax :**
Portable : 06 59 16 34 33

Site Internet :
E-mail : secretariat@effira.fr

Responsabilité légale :
ANAA CORP (984 225 359) / MAZZONETTO NICOLAS SEBASTIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	11/04/2023
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	11/04/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	11/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	11/04/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.